

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2021- 85

Date de la convocation : 01/12/2021

Membres en exercice : 24

Membres présents : 20

Membres votants : 20

Le huit décembre deux mille vingt et un, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, COLSON Pascal, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DE POUILLY Jean-Pierre, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent.

Excusés : Mme LAMPSON - GUEILLOT Nadège, M. VALET Bruno

Absents : Mrs. DANNEAUX Dominique, GODART Olivier

Personnel communautaire : M. MAKSUD Léo, Directeur Général des Services, Mme ODIENNE Karine, Directrice Générale Adjointe, Karine GOLEBIEWSKI Secrétaire de direction.

Secrétariat : Mme Payen Françoise est désignée secrétaire de séance.

OBJET : AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA PRESTATION DE RELATION PRESSE ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA PROMOTION DU TERRITOIRE

Vu le projet de territoire de l'Argonne Ardennaise élaboré autour de 3 thématiques :

- Le développement économique avec une idée forte : susciter l'envie d'entreprendre,
- Les services à la population avec une idée forte : Donner à chaque âge l'envie d'habiter en Argonne Ardennaise,
- L'environnement et le cadre de vie avec une idée forte : Prendre conscience que c'est une chance de vivre dans nos communes.

Vu la délibération n°DC2020/55 du Conseil communautaire du 09/09/2020 confiant délégation au Bureau de valider et autoriser le dépôt des demandes de subventions pour les opérations programmées

Considérant la nécessité de travailler l'attractivité du territoire et de rechercher des investisseurs ;

Considérant l'avis favorable de la Commission « Commerce, Artisanat et Industrie » en date du 28/10/2021 pour le recours à une prestation extérieure pour la relation presse et d'accompagnement à la promotion du territoire ;

Considérant la volonté de solliciter des subventions pour cette prestation ;

Après en avoir délibéré, le Bureau par 16 voix POUR, 1 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS :

.../...

.../...page2/2 DB2021-85

- VALIDE le Plan de financement présenté ci-après :

	Dépenses		Recettes
Opération de relation presse	140 000	Etat -50%	70 000
		Autofinancement	70 000
total	140 000		140 000

- AUTORISE le Président ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'Etat et de tout autre financeur potentiel

- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

Pour copie conforme.

Le Président,



Benoît SINGLIT

